

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

REFERENTIEL DE COMPETENCES ET DE CERTIFICATIONS METIER

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES METIER	REFERENTIEL D'ÉVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
	Ostéopathe pour animaux		
Activité 1. Prise en charge et examen ostéopathique de l'animal			
<u>A1.1. Prise en charge de l'animal</u>	A1.1.C1. Assurer une prise en charge bienveillante du patient et de son propriétaire afin d'instaurer un climat de confiance propice aux échanges et aux manipulations à mener, en s'appuyant sur ses connaissances. A1.1.C2. Conduire une sémiologie clinique comprenant un entretien structuré avec l'accompagnant de l'animal, en utilisant les techniques d'écoute active, pour recueillir les informations nécessaires à la compréhension du contexte de vie de l'animal, le motif et le degré d'urgence de la consultation, et l'élaboration du projet d'intervention. A1.1.C3. Analyser, sur la base de ses connaissances et des examens paracliniques, la situation au regard des symptômes décrits, des éléments exprimés et non exprimés, des traitements en cours, des éventuelles données du dossier vétérinaire et de l'observation de	<u>E1. Type d'évaluation :</u> Mise en situation réelle avec prise en charge complète de deux animaux domestiques d'espèces différentes, dans une structure dédiée aux animaux et appropriée (écurie, chenil...). <u>Réalisations demandées au candidat :</u> Le candidat assure la prise en charge du patient et du client. En respectant le protocole de visite ostéopathique qu'il adaptera à chaque espèce : Le candidat réalise la sémiologie clinique de l'animal ; recueil des informations nécessaires à l'élaboration du projet d'intervention.	E1Cr1. Le candidat prend en charge l'animal et son propriétaire de manière claire, bienveillante et professionnelle. E1Cr2. Le questionnement permettant de réaliser l'anamnèse est structuré et Complet et les informations relatives au motif de la consultation, à l'animal, à son contexte et à son propriétaire sont identifiées. E1Cr3. Le candidat évalue visuellement rapidement, avec précision, pertinence et exhaustivité, les facteurs extérieurs significatifs ou

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<u>A1.2. Examen ostéopathique de l'animal</u>	l'animal pour reformuler clairement la problématique et les attentes du propriétaire. A1.2.C1. Mettre en œuvre les conditions favorables au respect des règles de sécurité et de la zone de confort pour soi-même, l'accompagnant et l'animal, afin de pouvoir aborder et manipuler celui-ci de manière éthique et efficace. A1.2.C2. Mener un examen ostéopathique complet de l'animal (observation visuelle en statique puis en dynamique, examen palpatoire, tests de mobilité articulaire), afin d'analyser son état sur le plan fonctionnel. A1.2.C3. Évaluer la douleur et en rechercher les origines en s'appuyant sur ses connaissances de l'espèce concernée et des pathologies envisagées.	Il réalise l'examen ostéopathique, statique, palpatoire et dynamique en reliant les éléments concordants avec les constats de la sémiologie et entre eux. Le candidat justifiera son diagnostic et les solutions d'interventions ostéopathiques retenues. Le candidat est placé en situation de jeu de rôle face à un propriétaire représenté par l'un des évaluateurs ou un autre candidat. Le candidat sera challengé par l'un ou plusieurs évaluateurs tout au long de sa mise en situation. <u>Conditions de réalisation :</u> Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur 30 minutes d'évaluation pratique par animal.	susceptibles d'altérer l'état de santé de l'animal. E1Cr4. Le premier examen palpatoire est exhaustif, efficace et effectué sur un animal détendu et réceptif. E1Cr5. L'examen dynamique est complet, attentif, effectué dans des conditions adaptées, et les observations sont justifiées et exactes. E1Cr6. Le deuxième examen palpatoire est ciblé, pertinent, efficace et effectué sur un animal détendu et réceptif. E1Cr6. Les tests de mobilité sont effectués avec amplitude, respectueux des barrières motrices. Le candidat adopte une posture appropriée et reste attentif aux réactions de l'animal.
---	---	--	---

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Activité 2. Diagnostic, intervention et compte-rendu ostéopathique

<u>A2.1. Diagnostic ostéopathique de l'animal</u>	A2.1.C1. Identifier les situations ne permettant pas une prise en charge de l'animal (urgence, contre-indications vétérinaires, nécessité d'analyses complémentaires, problématique sortant du champ de ses compétences, ...), en exerçant son esprit critique et en mobilisant ses connaissances afin de réorienter le propriétaire vers un autre professionnel (vétérinaire, éducateur canin, éthologue, comportementaliste, dentiste équin, maréchal-ferrant, ...). A2.1.C2. Établir un diagnostic ostéopathique fonctionnel et le corréler avec le motif de la consultation afin de distinguer les situations relevant de l'ostéopathie de celles relevant d'un autre professionnel de la santé ou du bien-être animal, et proposer, si besoin, un accompagnement pluridisciplinaire. A2.2.C1. Élaborer un projet d'intervention ostéopathique permettant de corriger ou d'améliorer les dysfonctionnements observés, dans le respect de l'éthique et de la déontologie des actes légaux d'ostéopathie animale. A2.2.C2. Expliciter à l'interlocuteur, de manière intelligible, objective et adaptée, la démarche d'intervention en expliquant son intérêt, sa fréquence, les bénéfices attendus, les risques éventuels, les critères de mesure et les coûts, afin de recueillir son consentement éclairé.	E2. Type d'évaluation : Mise en situation réelle, dans une structure dédiée aux animaux et appropriée (chenil, écurie...) avec diagnostic, intervention et traitement ostéopathique de deux patients. <u>Réalisations demandées au candidat :</u> Le candidat réalise le traitement ostéopathique de deux animaux domestiques d'espèces différentes, en respectant les règles d'éthique et de sécurité de la profession. Pour chaque animal le praticien utilisera des techniques ostéopathiques spécifiques, maîtrisées et appropriées. Le candidat évalue l'efficacité de son intervention par un examen palpatoire, une observation en dynamique et des tests de mobilité. Pour chaque animal, le candidat rédige un compte rendu comportant des indications sur les dysfonctions ostéopathiques et pathologies rencontrées, le traitement ostéopathique effectué, le pronostic, les conseils et le suivi éventuels à observer par le propriétaire, les responsables et soigneurs de l'animal, pour la pérennité du traitement.	E2Cr1. Les situations n'autorisant pas la prise en charge de l'animal par l'ostéopathie sont identifiées et respectées. E2Cr2. Le diagnostic est cohérent, exacte, précis, au regard des connaissances anatomiques et physiologiques de l'espèce concernée, et il est clairement formulé. E2Cr3. La problématique est clairement reformulée, les techniques de normalisation choisies sont cohérentes et pertinentes par rapport au cas spécifique du patient. E2Cr4. Les corrections ostéopathiques sont réalisées avec dextérité, dans le respect du confort de l'animal. E2Cr5. Le candidat évalue ses corrections avec pertinence et complétude. E2Cr6. Le candidat, durant tout l'examen, a fait preuve d'aisance. Il a
---	--	--	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

<u>A2.3. Compte rendu de la visite ostéopathique</u>	A2.2.C3. Mettre en œuvre les techniques et manipulations appropriées en les modulant aux signaux de confort et d'inconfort de l'animal et en s'appuyant, si nécessaire, sur l'accompagnant ou une aide extérieure, en s'assurant qu'elle respecte les règles de sécurité et le confort de l'animal. A2.2.C4. Évaluer l'efficacité de l'intervention ostéopathique, en procédant à un examen visuel et manuel, permettant d'observer de manière objective les effets du traitement et d'identifier d'éventuelles corrections à apporter. A2.3.C1. Communiquer oralement au propriétaire, en termes compréhensibles, les conséquences de l'intervention, la conduite à tenir et la suite éventuelle à donner pour assurer l'accompagnement de l'animal dans la durée. A2.3.C2. Rédiger un compte-rendu complet d'intervention (diagnostic des dysfonctionnements, observations annexes, protocole et techniques appliqués, pronostic, conduite à tenir, conseils de rééducation, suivi à prévoir) à destination du propriétaire, pour garantir la traçabilité de ses interventions et assurer le lien avec d'autres éventuels professionnels en charge de l'animal.	<u>Conditions de réalisation :</u> Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur. 30 minutes d'évaluation pratique par animal	respecté l'éthique de la profession, le protocole ostéopathique et les règles de sécurité. E2Cr7. Le compte rendu oral et écrit remis par le candidat est structuré, complet, concis et clair dans les informations transmises. <u>Livrable attendu :</u> Un compte rendu de visite
--	---	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

Activité 3. Installation de l'ostéopathe pour animaux, développement et gestion de son activité

<u>A3.1. Installation de l'ostéopathe pour animaux</u>	A3.1.C1. Analyser la législation encadrant l'ostéopathie animale, et caractériser les différents types d'entités juridiques permettant d'exercer l'activité afin d'identifier la plus adaptée à sa situation et à son projet. A3.1.C2. Analyser l'environnement économique de l'ostéopathie animale afin de choisir un positionnement tenant compte du marché, des besoins, de la concurrence et de ses propres objectifs, et pour pouvoir formaliser son projet. A3.1.C3. Déterminer le volume de clients et de patients potentiels, pour évaluer le chiffre d'affaires réalisable en fonction des espèces cibles choisies, afin d'élaborer son projet d'installation ou de reprise en s'appuyant sur des éléments objectifs. A3.1.C4. Calibrer ses besoins en ressources humaines et matérielles pour évaluer les investissements et la trésorerie à mobiliser et construire son business plan. A3.1.C5. Réaliser les actions juridiques et effectuer toutes les démarches administratives relatives à la création ou à la reprise d'une activité d'ostéopathe pour animaux, en s'appuyant si nécessaire sur des compétences dédiées, afin de démarrer son activité dans des conditions optimales.	<u>E3. Type d'évaluation :</u> Elaboration du projet professionnel d'installation de l'ostéopathe pour animaux <u>Réalisations demandées au candidat :</u> 1. Le candidat prépare et remet un dossier de création ou de reprise d'une activité d'ostéopathe pour animaux. Il y décrit le positionnement qu'il souhaite avoir par rapport au marché en justifiant de sa pertinence. Il y présente son business plan Il y décrit et justifie les démarches administratives à effectuer pour le démarrage de son activité ; assurances, protection sociale, forme juridique, ... 2. Le candidat soutient oralement son projet d'installation à partir de son support écrit.	E3Cr1. Le dossier de présentation du projet d'installation du candidat est clair et complet. E3Cr2. Le business model présenté est cohérent et justifié. L'étude de marché et le bilan prévisionnel du futur professionnel sont adaptés à sa situation. E3Cr3. La législation et les obligations en matière de création d'une TPE sont connues et les différents types de structures juridiques permettant d'exercer l'activité, la fiscalité, la protection sociale, les assurances sont évaluées par le candidat. E3Cr4. Le candidat montre sa capacité à établir les éléments administratifs et comptables réglementaires. E3Cr5. Le candidat intègre dans son organisation la veille à
--	--	---	--

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

A3.2. <u>Développement de l'activité d'ostéopathe pour animaux</u>	A3.2.C1. Élaborer une présentation de son activité pour mettre en avant ses prestations, sa démarche et ses atouts, en s'appuyant sur des outils de communication adaptés (site internet, blog, flyer, relations presse, réseaux sociaux...) A3.2.C2. Identifier les opportunités de collaboration avec des partenaires complémentaires ayant les mêmes cibles (vétérinaires, salons de toilettage, refuges, centres équestres, animaleries, ...) pour développer un réseau de prescripteurs permettant d'assurer le développement de l'activité. A3.2.C3. Organiser sa présence lors d'évènements (portes ouvertes, salons en lien avec les animaux, animations en centre équestre, journées découverte, ...) pour diffuser son savoir-faire et encourager de nouvelles démarches ostéopathiques à travers des séances de démonstration ouvertes au public.	3. Le candidat présente son pack communication et son plan d'actions pour le développement de son activité : - Logo, - Cartes de visite, - Site internet, - Flyers, - Réseaux sociaux, - Manifestations diverses, - Autres supports <u>Conditions de réalisation :</u> Evaluation individuelle réalisée chez le certificateur	assurer pour améliorer sa pratique. E3Cr6. Le candidat présente son projet oralement avec clarté et aisance. La présentation de son activité est attrayante et en adéquation avec son projet et ses cibles. E3Cr7. Son power point est pertinent, graphique et efficace. E3Cr8. La compréhension de la réalisation et de l'utilisation d'un business model est maîtrisée. E3Cr9. Le candidat montre sa capacité à réaliser les formalités et démarches juridiques nécessaires au lancement de son activité.
A3.3. Gestion de l'activité d'ostéopathe pour animaux	A3.3.C1. Organiser ses rendez-vous et gérer son planning en tenant compte des tâches périphériques (gestion des dossiers, de l'administratif, développement commercial, ...) pour permettre un suivi maîtrisé de l'activité. A3.3.C2. Établir les éléments de gestion administrative et comptable afin de piloter son budget et répondre aux exigences légales et réglementaires liées à son statut. A3.3.C3. Consigner ses interventions et le bilan des cas traités dans des fiches techniques pour formaliser, analyser et capitaliser ses expériences.		E3Cr10. Le candidat présente un Pack communication complet, attractif, créatif, en adéquation avec sa cible. Ce pack comprend les principaux outils que le candidat utilisera pour promouvoir son activité, en respectant la déontologie de la profession.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

	A3.3.C4. Assurer de manière continue une veille technique, scientifique et légale dans le domaine de l’ostéopathie animale, afin d’actualiser et améliorer sa pratique professionnelle par des formations, de la recherche, des colloques, ...		E3Cr11. L’analyse des opportunités de collaboration avec d’autres intervenants touchant la même cible est constatée. <u>Livrables attendus :</u> - dossier de présentation du projet d’installation - Pack communication
<u>Mémoire scientifique de fin d’études :</u> Travail de recherche en ostéopathie animale sur un sujet choisi par le candidat. Il est encadré par un Maitre de Mémoire issu de la communauté scientifique et/ou professionnel de l’ostéopathie.		Le candidat doit remettre un dossier de 60 pages minimum sur un sujet de recherche en lien avec l’ostéopathie animale. Le candidat doit soutenir oralement pendant 20 mn son sujet en public devant un grand jury composé de scientifiques et de professionnels de l’ostéopathie, puis répondre aux questions. Il appuie sa soutenance sur un power point qui synthétise les éléments les plus significatifs du mémoire écrit.	Critère d’évaluation du mémoire : Cr1 : Le candidat maîtrise les critères de forme établis par la communauté scientifique ainsi que les règles fixées par l’établissement de formation, pour la rédaction et la présentation écrite d’un mémoire. Il est capable d’utiliser la bibliographie scientifique internationale, ses observations sont rigoureuses et standardisées. La présentation de son dossier est claire.

ELEMENTS COMPLEMENTAIRES RELATIFS A LA DEMANDE

		Cr2 : Le candidat respecte les exigences de l'établissement et les critères usuels en recherche scientifique pour l'organisation de son travail. La validation ou l'invalidation de l'hypothèse sont justifiées. Cr3 : Le candidat produit une soutenance orale, intéressante et synthétique. Son power point est attractif, clair, et pertinent. Il respecte le temps imparti.
--	--	---

